



COODYSSÉE
l'entreprise partagée

Rapport d'activité 2019

COODYSSÉE SARL - Coopérative d'Activités et d'Emploi

Résidence « Le Connétable »

8, avenue Lesdiguières

2^e étage Nord 05000 GAP

04 92 48 53 05 - contact@coodysee.fr - www.coodysee.fr

Siret : 508 536 364 000 47 - NAF : 7112B - FR88508536364

Table des matières

Le projet.....	p 3
Vivre l'entrepreneuriat autrement !	p 6
Faire goûter à l'entrepreneuriat autrement.....	p 8
Faire connaître l'entrepreneuriat autrement.....	p 10
Éléments financiers.....	p 11



Le projet

Pourquoi ?

Nous assistons actuellement à une double évolution dans le monde du travail :

- **hausse de la flexibilité**, les entreprises préfèrent de plus en plus fréquemment faire appel à des prestataires pour la durée d'une mission plutôt que d'internaliser avec du salariat classique
- **recherche de sens**, de nombreuses personnes souhaitent avoir plus la main sur leur métier, (pourquoi je fais ça ?) et sur les modalités (comment je le fais ?)

Cette double évolution a pour conséquence l'explosion de l'entrepreneuriat individuel, notamment sous forme de micro-entreprise (en 2019, 386.326 ont vu le jour soit +25,3% sur un an et on en compte plus de 1,3 millions désormais). L'entrepreneuriat est une belle aventure qui malheureusement aujourd'hui conduit un grand nombre de personnes à une **situation isolée** avec un **statut précaire**.

A Coodyssée, nous entreprenons autrement en gardant l'autonomie mais en ajoutant sécurité et coopération !

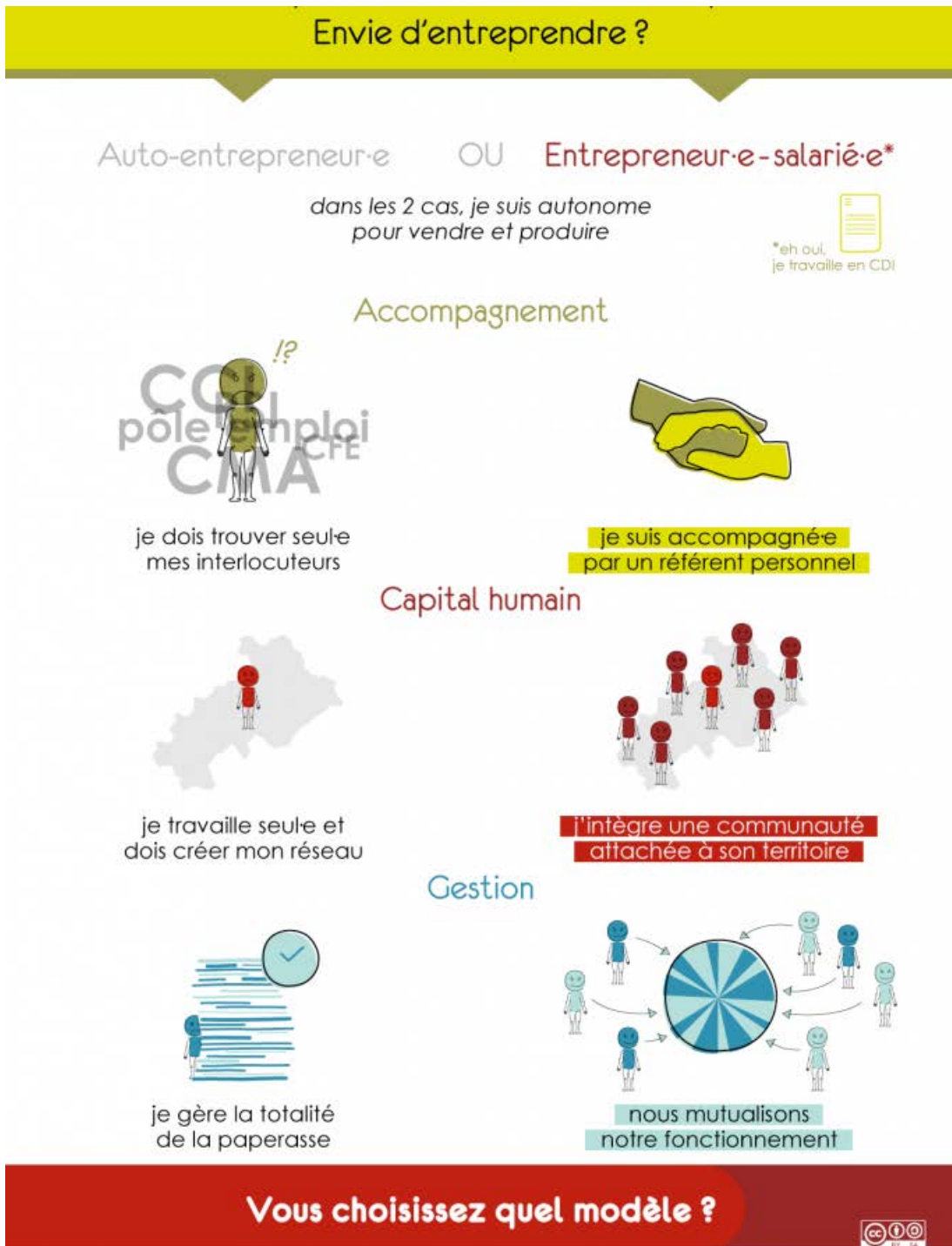
Comment ?

Ce qui crée l'isolement et favorise la précarité dans l'entrepreneuriat individuel c'est que par définition chacun crée son entreprise dans son coin.

Coodyssée est une entreprise partagée qui est notre outil de travail où nous cherchons ensemble les moyens de vivre décemment de ce que l'on sait faire !

Quoi ?

Concrètement, Coodyssée est **une coopérative d'activités et d'emploi** qui nous permet d'entreprendre sous **le statut d'entrepreneur-salarié**. Ce modèle et ce statut sont reconnus par la loi N° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.



1 infographie/mois pour faciliter la transition personnelle de chacun.

lesecoloHumanistes.fr



Les différentes étapes d'un entrepreneur à Coodyssée :

- Un entrepreneur qui nous rejoint bénéficie à son entrée d'un **contrat d'appui pour entreprendre** (CAPE), le temps de tester son activité et le fonctionnement de notre entreprise partagée
- Quand sa trésorerie le lui permet, l'entrepreneur signe un **contrat d'entrepreneur-salarié-associé** (CESA) qui lui permet de se salarier dans la structure et donc de bénéficier de l'ensemble des protections sociales liées au statut de salarié (santé, chômage, retraite...)
- L'évolution du chiffre d'affaires lié à l'activité de l'entrepreneur génère régulièrement des **avenants au contrat de travail** (à la hausse ou à la baisse). L'idée étant d'avoir toujours la trésorerie nécessaire pour se verser son salaire dans les mois à venir.
- Quand il le souhaite, l'entrepreneur, peut candidater pour devenir **associé** de la structure et ainsi continuer à co-construire notre entreprise partagée (devenir associé est obligatoire au bout de 3 ans dans la structure)

Tous les entrepreneurs de Coodyssée mutualisent un pourcentage de leur chiffre d'affaires (12 actuellement) pour permettre de profiter d'un certain nombre d'outils en commun (logiciel de gestion, site internet...) et de salarier une **équipe d'appui**. L'équipe d'appui, cœur du projet d'accompagnement au sein de la structure, est en soutien de tous les entrepreneurs et exerce notamment les missions suivantes :

- comptabilité de chacun (achats, frais, TVA, tableau de gestion...)
- payes
- accompagnement individuel
- accompagnement collectif et soutien aux dynamiques collectives

*Nous sommes donc des entrepreneur.e.s - salari.e.s - associé.e.s !
Chacun.e est **autonome** dans la gestion et le développement de son activité,
sécurisé.e par le statut de salari.e et soutenu.e par l'équipe d'appui, le tout au
sein d'un **collectif** dans une entreprise partagée dont on peut devenir associé.e :-)*

Vivre l'entrepreneuriat autrement !

2019 : une année de transition

L'événement marquant de 2019 a été le départ à la retraite de Chantal, cofondatrice et gérante de Coodyssée. Chantal ayant en plus de la gérance des missions d'accompagnement et de comptabilité. Cette transition en douceur constituait l'élément clé pour 2019.

La vie des entrepreneurs-salariés

Quelques chiffres :

- 105 entrepreneurs-salariés sont passés par Coodyssée en 2019 !
- Au 31/12/2019, il y avait 84 entrepreneurs présent dans la structure (15 en CAPE et 69 en CESA)

Projets structurant :

Coodyssée permet de proposer un cadre sécurisé et collectif pour développer son activité. En 2019, 2 projets LEADER ont été lancés pour renforcer ce cadre dans 2 secteurs d'activité spécifique.

- un projet LEADER sur le **secteur de la formation**. L'objectif principal du projet est de mettre en place des solutions techniques, juridiques, financières et organisationnelles pour gérer l'activité de formation pour les entrepreneurs de notre Coopérative. Cette solution sera accessible à tous les formateurs indépendants du pays gapençais.
- un projet LEADER sur le **secteur du bâtiment**. Nous recevons des demandes récurrentes d'entrepreneurs qui ont un projet lié au secteur du bâtiment ou qui exercent déjà une activité dans ce domaine. Cependant, du fait de sa structuration, Coodyssée ne peut pas apporter de réponse.

Ces deux projets ont commencé en 2019 et vont aboutir à des solutions concrètes en 2020.

La vie des associés

Une nouvelle gérance a été élue à partir du 1er avril 2019 avec Stéphanie Berlinguez et Jean-François Rochas-Parrot qui remplacent Chantal Tourneux, partie à la retraite fin juin 2019. **La gérance** a pour rôle de représenter les associés et de gérer la structure au jour le jour selon les orientations définies par les associés.

En 2019, il y avait une cinquantaine d'associés à Coodyssée. La gouvernance s'est organisé autour d'un **cercle de pilotage** composé de 5 à 10 associés qui se réunissait mensuellement avec la gérance pour évoquer les sujets importants pour la coopérative.

Deux **assemblées générales** ont eu lieu en 2019 permettant à l'ensemble des associés de pouvoir se prononcer sur les décisions structurantes pour la coopérative.

La vie de l'équipe d'appui

Chantal Tourneux est partie à la retraite fin juin 2019. Sa mission de comptabilité a été prise en charge par Stéphanie Berlinguez & Elodie Potenza déjà présentes dans l'équipe d'appui.

Sa mission d'accompagnement a été prise en charge par une personne recrutée. Le contrat de cette personne n'a pas été confirmé à la fin de la période d'essai d'un commun accord. L'activité d'accompagnement a bénéficié du soutien de Christelle Mazoyer (entrepreneur-salarié à Coodyssée) sous forme de prestation sur la fin d'année 2019.

Un accompagnement par compétences, avec plusieurs interlocuteurs possibles pour chaque entrepreneur-salarié plutôt qu'un référent unique, a été lancé en fin d'année.



Faire goûter à l'entrepreneuriat autrement !

Au-delà de rendre accessible l'entrepreneuriat autrement à tout ceux qui le souhaitent, nous essayons chaque année de proposer des occasions de tester ce modèle.

La Flashcoop : une coopérative éphémère féminine !

Du 2 au 11 décembre 2019, sur 7 jours, 7 femmes haut-alpines ont testé en réel et en collectif l'aventure de l'entrepreneuriat. Au programme : Découverte de l'entreprise coopérative, construction de l'offre, développement de l'activité, production, commercialisation et comptabilisation des bénéfices.

Cette action s'inscrivait dans une expérimentation nationale pilotée par Coopérer pour Entreprendre, le réseau national des coopératives d'activité et d'emploi, avec le soutien de la Fondation de France, de BPI et du Fond Social Européen.

Le projet de coopérative éphémère féminine entendait répondre en partie au besoin d'emploi des femmes des Hautes Alpes en développant leur culture entrepreneuriale et leur leadership dans un cadre collectif coopératif.

Ce projet a été un succès, les participantes évoquent à plusieurs reprises la notion de "défi relevé" et estiment notamment :

- avoir progressé dans leurs capacités à trouver par elles-mêmes des solutions lorsqu'une difficulté se présente.
- que la Flashcoop leur a permis de mieux identifier leurs points forts et leurs points à améliorer.
- avoir acquis la compétence coopérer et travailler en équipe.
- que l'expérience leur a permis de s'affirmer davantage et les a poussées à prendre la parole dans le groupe.

La CJS (Coopérative Jeunesse de Service) une coopérative éphémère pour les jeunes !

Un groupe de jeunes de 16 à 18 ans crée leur propre job d'été sous la forme coopérative, encadrés par deux animateurs. Ils sont hébergés juridiquement par notre coopérative et leur activité leur permet de générer un salaire. Il s'agit d'un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif.

Ce projet que nous proposons depuis plusieurs étés a de nouveau été un succès. Les jeunes interrogés en fin d'aventure ont notamment relevé les points suivants :

- "une manière de travailler". La CJS est un dispositif pertinent dans un contexte de chômage et de difficultés d'accès aux jobs d'été pour la tranche d'âge 16-18 ans. D'une manière générale, la tranche d'âge 16-18 ans correspond donc à une période de transition où les adolescents sont trop jeunes pour travailler, et trop âgés pour la plupart des activités proposées.
- "autre chose que les vacances". Les vacances en famille sont souvent moins privilégiées par les jeunes à cet âge-là, dont beaucoup sont en recherche d'autonomie et d'indépendance via d'autres activités.
- "faire des choses ensemble". D'une part, le prix des séjours/colonies d'une manière générale est souvent élevé pour les usagers. D'autre part, pour les 16-18 ans, il y a peu d'offre d'activités type centre de loisir.
- "voir l'entreprise". Le projet permettra de mettre en lien ces jeunes avec le monde de l'entreprise et de développer une culture entrepreneuriale.
- "voir du monde". Il s'agit également de répondre à un besoin social : création de lien avec les habitants.

Faire connaître l'entrepreneuriat autrement !

Fédération des Coopératives d'Activités et d'Emploi

Jusqu'à maintenant il existait deux structures de regroupement des Coopératives d'Activités et d'Emploi pour faire connaître notre modèle et favoriser les échanges de pratiques entre nos structures. En 2019, nous avons participé au rapprochement de l'ensemble des CAE en vue de créer une fédération des CAE au sein de la Confédération générale des Scop.

Voici un extrait de "l'élan pour la création d'une fédération de CAE" pour comprendre ce qui motive la création de cette fédération qui aura lieu en 2020.

"Pourquoi ?

- *Parce que nous sommes parties intégrantes de la coopération de travail, à travers nos coopératives qui allient travail autonome et cadre collectif.*
- *Parce qu'unies, nous sommes plus fortes pour promouvoir l'exigence coopérative, l'émancipation par le travail et la sécurisation des parcours professionnels, comme alternatives à des formes de plus en plus précaires de travail et d'emploi.*
- *Parce que l'exercice de l'entrepreneuriat salarié en CAE enrichit la démarche entrepreneuriale en associant au travail autonome les synergies du collectif, en permettant une solidarité effective entre entrepreneurs et en instaurant un dialogue entre salariat et initiative économique.*
- *Parce qu'ensemble, nous misons sur l'intelligence collective pour continuer à développer des réponses innovantes aux transformations actuelles et à venir du travail, de l'économie et de la société.*
- *Parce que fédérées, nous nous dotons des moyens et leviers de visibilité et de développement à la hauteur de ces ambitions, à court comme à long terme.*
- *Parce qu'ainsi nous contribuons pleinement au développement des emplois coopératifs."*



Éléments financiers

Pour comprendre ces éléments financiers, il faut bien avoir en tête les différents niveaux de comptabilité présents dans la structure :

- chaque entrepreneur bénéficie d'une comptabilité séparée pour son activité
- la structure bénéficie d'une comptabilité séparée qui sert notamment à salarier l'équipe d'appui et à financer les charges qui sont mutualisées (siège social, logiciel, site internet...)
- la somme de toutes ces comptabilités représente la comptabilité de notre coopérative

Le chiffre d'affaires de notre coopérative a été de 1 139 874 € en hausse de 5% comparé à 2018.

Les chiffres présentés ensuite concerne la "comptabilité structure".

Synthèse 2019

Nous envisagions un résultat négatif de 12 à 20 000€ en 2019 sur notre prévisionnel. Finalement avec les éléments suivants, le résultat négatif n'est "que de" 3 200€.

- Le CICE, qui était récupéré par la structure, est devenu une baisse de cotisations récupérée directement par les entrepreneurs-salariés (cela représentait 34 000 € en 2018)
- Pour compenser ce manque à gagner pour la structure, il a été décidé de passer de la mutualisation de 10 à 12% du chiffre d'affaires à compter du 1er juillet 2019.
- Une subvention de 15 000€ de la région nous a été accordée en 2019 pour le soutien à la création d'activité économique (15 000€)
- Plusieurs subventions nous ont été accordées pour l'action de coopérative éphémère féminine

Détails des chiffres 2019

VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	147 862.89	100.00
Ventes de marchandises Coût d'achat des marchandises vendues		
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue Production stockée ou déstockage Production immobilisée	147 862.89	100.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	147 862.89	100.00
Matières premières, approvisionnements consommés Sous traitance directe		
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	147 862.89	100.00
MARGE BRUTE GLOBALE	147 862.89	100.00
Autres achats + charges externes	59 033.40	39.92
VALEUR AJOUTEE	88 829.49	60.08
Subventions d'exploitation	42 645.59	28.84
Impôts, taxes et versements assimilés	3 823.49	2.59
Salaires du personnel	81 353.18	55.02
Charges sociales du personnel	60 162.40	40.69
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 863.99	9.38
Autres produits de gestion courante	3 128.44	2.12
Autres charges de gestion courante	2 103.72	1.42
Reprises sur amortissements et provisions	9 393.71	6.35
Dotations aux amortissements	1 262.69	0.87
Dotations aux provisions		
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 728.45	3.20
Quotes parts de résultat sur opérations en commun Produits financiers Charges financières	1 440.63	0.97
RESULTAT COURANT	3 287.82	2.22
Produits exceptionnels Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôt sur les bénéfices Participation des salariés		
RESULTAT NET	3 287.82	2.22